

Paris, le 26 février 2019

Communiqué de presse

Raymond LEBAN, élu « Chairperson of FPSB Europe » pour deux ans

Raymond Leban, actuel président de CGPC (FPSB France), vient d'être nommé pour 2 ans Chairperson of FPSB Europe.

FPSB Europe travaille à faire mieux connaître les bénéfices pour le consommateur-épargnant européen du recours à des conseillers certifiés pour éclairer ses décisions patrimoniales. FPSB Europe développe auprès des autorités de supervision européennes des positions sur les grandes questions de régulation des professions de conseil financier et de conseil en gestion de patrimoine, visant à contribuer à l'efficacité de cette régulation. A ce jour, on compte quelque 10 000 conseils en gestion de patrimoine certifiés européens.

Le Financial Planning Standards Board (FPSB) administre la certification Certified Financial Planner™ (CFP®), qualifiée de "golden standard" de la profession de conseil en gestion de patrimoine par le Wall Street Journal et délivrée dans 26 pays de par le monde.

Raymond Leban, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), docteur en mathématiques, docteur ès sciences de gestion et agrégé des facultés, chevalier de la Légion d'Honneur et officier des Palmes académiques, a été jusqu'en 2017 directeur de la direction Economie tarifs et prix d'EDF, professeur honoraire du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et est président de CGPC depuis avril 2015. Son mandat a été renouvelé en juin 2018.

A propos de CGPC

CGPC : une vocation de certification professionnelle au service de la protection du consommateur-épargnant

Créée en 1997, CGPC est une association à but non lucratif dédiée à la protection du consommateur-épargnant, qui a pour mission principale de promouvoir, organiser et gérer la certification des Conseils en Gestion de Patrimoine (CGP), à travers un examen couvrant l'ensemble des disciplines mobilisées dans la prestation de conseil en gestion de patrimoine et vérifiant l'aptitude à conduire un processus de conseil « dans l'intérêt du client ». Depuis sa création, plus de 2600 professionnels ont réussi cet examen de certification. Près de 1700 d'entre eux exercent aujourd'hui le métier de CGP en satisfaisant aux exigences de formation continue validée qui conditionnent la conservation de la certification.

CGPC est la seule instance agréée en France par le Financial Planning Standards Board (FPSB), propriétaire de la marque CFP® pour le monde (hors USA). FPSB réunit les organisations certifiantes de 26 pays, qui regroupent près de 180.000 professionnels en garantissant une même qualité de certification, une même rigueur de sélection et de contrôle et une même éthique, quel que soit le pays.

Depuis début 2017, la certification CFP® de CGPC jouit d'une reconnaissance « académique » européenne et française au niveau « EQF 7 ». En effet, les professionnels qui passent avec succès les épreuves de certification CFP/CGPC, peuvent obtenir simultanément un titre de même nom enregistré au RNCP au niveau I français, c'est à dire reconnu par l'Etat comme équivalent au master (bac+5). Ce titre ouvre aussi les portes des activités réglementées du CGP (CIF, IAS, IOBSP, carte T).

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr